

## DEC122788DR04

Décision portant nomination de Mme Stéphanie DRONIOU aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité CNRS / Université Paris-Sud n° UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique

### LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** le contrat quadriennal 2010-2013 conclu avec l'Université Paris-Sud le 24 mai 2011 approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2010, de l'UMR8000 intitulée « Laboratoire de chimie physique », dont le directeur est Monsieur Mehran MOSTAFAVI ;

Considérant que Mme Stéphanie DRONIOU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS les 19/20/21 septembre 2012 et 17/18/19 octobre 2012.

### DECIDE :

**Article 1 :** Mme Stéphanie DRONIOU, adjoint technique recherche et formation, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité CNRS / Université Paris-Sud n° UMR8000, à compter du 20 octobre 2012.

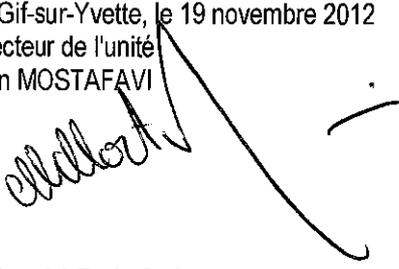
Mme Stéphanie DRONIOU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Stéphanie DRONIOU est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 19 novembre 2012  
Le directeur de l'unité  
Mehran MOSTAFAVI

  
Pour le CNRS,  
La déléguée régionale  
Véronique DEBISSCHOP

  
Pour l'Université Paris-Sud,  
Le président  
Jacques BITTOUN

  
Bâtiment 300  
91405 ORSAY cedex



Délégation  
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse  
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30  
F. 01 69 82 33 33